

Pouyastruc' info

JUIN 2015 N° 30

DANS CE NUMERO

Infos de la Mairie

Infos de la Mairie	2
Délibérations	3-10
Commissions	10-11
Vie de l'école	12-14

Les Associations

Association Parents d'élèves	15
Les chanteurs de l'Estéous	16
El Duende y los Baldes	16
USCP	17
Club de Judo	18
Handball de Pouyastruc	19
Amicale des Retraités	20
La gym volontaire	20
Les Archers de l'Estéous	21
Parenthèses	22

Page Verte

Les OGM	23
---------	----

Histoire

L'émigration des Bigourdans	24-25
-----------------------------	-------

Le Coin des Enfants Enfants	26-27
--------------------------------	-------

Infos Pratiques	28
-----------------	----

EDITO

Chèr(e) s ami(e) s,

Comme je vous le disais dans le Pouyastruc' info de juillet 2014 l'Etat en entamé sa réforme au travers de la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République).

Plusieurs points font l'objet de critiques de la part des maires des communes rurales.

-Pour les Intercommunalités, le seuil de 5000 habitants serait relevé à minimum à 10 000 voire à 20 000 habitants (notre communauté de communes, devrait alors être regroupée avec ???) Il semblerait que cette nouvelle structure serait sûrement inadaptée à la diversité des territoires.

-L'Election des conseillers communautaire se ferait au suffrage universel direct sans fléchage, ce qui risquerait de briser le lien entre Communauté de communes et commune.

-Le transfert automatique d'un certain nombre de compétences actuellement rattachées à la commune (eau, assainissement, urbanisme) risquant de paralyser l'action locale.

A ces craintes, s'ajoutent la baisse régulière des dotations de l'état et la disparition progressive des services publics de proximité. Chez les maires des communes rurales comme la nôtre, un doute s'installe : assistons-nous à la marginalisation programmée, voire à la disparition à terme des communes rurales et de leurs maires ?

Espérons que les discussions actuelles permettront d'amender ce projet.

Vous donnant rendez-vous au mois de septembre, je vous souhaite de bonnes vacances.

Le maire, Serge DEBAT

AGENDA

- 13-14 juin** : spectacle de fin d'année El Duende y Los Baldes à l'ECLA d'Aureilhan
26 juin : Feu de la Saint Jean sur le thème de la tolérance
27 juin : Tournoi des Boussalous
02 juillet : Kermesse de l'école
17, 18 et 19 juillet : Fête du village

La tonte des pelouses

Comme chaque année, je vous rappelle que si l'herbe repousse à la même période, les recommandations aussi : n'oubliez pas que vos voisins ont besoin de repos après une semaine de travail et que tous les engins à moteurs, tondeuses, débroussailleuses ... vont sans doute les gêner.

C'est pour rappeler le règlement respecté dans de nombreuses communes du département que je publie ce communiqué depuis deux ans :

Respectez les horaires suivants pour l'utilisation des engins à moteur :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h

et de 14h30 à 19h30

Le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



LES INCIVILITES

Après quelques mois de tranquillité, les incivilités ont repris.

-Dégradations du local de Chasse (bris de vitres et de vaisselle.)

-Intrusion dans la cour de l'école (pneus lancés sur le toit, Jet de boissons sur les murs du hall, déplacement de panneaux de signalisation)

Les vacances arrivant, je demande aux parents de surveiller leurs enfants. Il serait regrettable que je doive intervenir plus énergiquement

...

Brûlage des déchets :

Une circulaire interministérielle du 18 Novembre 2011 l'interdit depuis le 1er Janvier 2012 et ce toute l'année « en zone péri-urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte ou des déchèteries » ce qui est le cas pour POUYASTRUC.

L'objectif de ce règlement est de « lutter contre les troubles du voisinage généré par les odeurs et la fumée, les risques d'incendie et la pollution de l'air, avec l'émission d'imbrûlés (si les végétaux sont humides) et de composés cancérigènes (plastiques). En outre, les émissions d'un feu de 50kg de déchets verts équivalent à celles d'une voiture à essence roulant 8500km, ou encore 4,5 mois de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière au fuel » (selon le ministère de l'écologie)

Rappelons que les déchets verts peuvent être utilisés en paillage ou déposés dans les composteurs au grand profit de votre jardin.

L'entretien des bordures :

En ce qui concerne l'entretien des bordures de rues, je remercie les personnes qui le font régulièrement, mais je leur recommande de ne pas le faire en employant de désherbants à base de glyphosate (de type Roundup par exemple) et préférer le débroussaillage mécanique.

Ces désherbants en détruisant toute la couverture herbeuse provoquent une érosion du talus et de la banquettes, ce qui génère des dégradations sur la voirie.

Etant donné que la commune a sur son territoire une déchetterie, il est anormal de voir encore des dépôts sauvages de déchets verts sur les terrains communaux (foret etc.. et en particulier dans les fossés au risque de les boucher)

Je vous remercie de tenir compte de toutes ces recommandations, elles ne vous sont rappelées que dans l'intérêt et le bien-être de tous ..

Le maire, Serge Debat

Séance du 03 mars 2015

1. Demande de subvention

Après lecture du courrier de Monsieur le proviseur de la cité scolaire de Lannemezan par Monsieur le maire, le conseil municipal, décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

2. Création du budget annexe pour l'assainissement.

Il est rappelé que les opérations relatives à un assainissement collectif doivent être inscrites au sein d'un budget annexe, afin de ne pas bouleverser l'économie du budget principal de la Collectivité ; et individualiser les risques financiers liés à de telles opérations.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 14

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

La création d'un budget annexe avec, autonomie financière et assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée au 1^{er} juin 2015, relatif à l'assainissement collectif sur la commune de Pouyastruc. Il sera dénommé « budget annexe assainissement ».

Toutes les écritures comptables associées à cette opération (recettes et dépenses) y compris celles déjà engagées et comptabilisées sur le budget principal de la commune seront inscrites dans ce budget tenu en M 49.

La présente délibération sera notifiée à Mme Giral, Comptable du Trésor Public.

3. Signature d'une convention avec le Conseil Général.

Après lecture par Monsieur le maire du courrier du président du Conseil Général, au sujet du programme de renouvellement de la signalisation horizontale dans la traversée de la commune de Pouyastruc, le Conseil Général propose de signer une convention pour la réfection de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire, à la signer.

4. prix du bois d'affouage 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le prix du stère de bois d'affouage issu de la parcelle 5B à 11 euros le stère.

5. Questions diverses

Néant

DELIBERATIONS

Séance du 24 mars 2015

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Séance du : 24.03.2015

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, MAUPEU Maurice, PAILHAS Michel, DHUGUES J. Louis, FERRER Alain, DUCASSE Christophe, THUILLER Alain
Mmes BERTHIER Aline, DUBIE Karine, SAUX Monique, LEROY Sandrine

Absents excusés : IRIGOYEN Bruno

Secrétaire : BERTHIER Aline

6. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires
Vote du compte administratif et du compte de gestion exercice 2014.

Vote contre : 0

Vote pour : 12

DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur Pailhas Michel, adjoint au maire, délibérant sur le compte de gestion et le compte administratif de 2014 dressé par Monsieur le Maire,

1°) Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part;

2°) lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	54 018.51	0.00		124 773.66	54 018.51	124 773.66
Opérations de l'exercice	269 917.72	205 044.52	243 183.82	497 667.22	513 101.54	702 711.74
TOTAUX	323 936.23	205 044.52	243 183.82	622 440.88	567 120.05	827 485.40
Résultats de clôture	118 891.71	0.00	0.00	379 257.06	0.00	260 365.35
Restes à réaliser	0.00	0.00			0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	118 891.71	0.00	0.00	379 257.06	0.00	260 365.35
RESULTATS DEFINITIFS	118 891.71	0.00	0.00	379 257.06	0.00	260 365.35

DELIBERATIONS

3°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

7. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires Affectation des résultats de l'exercice 2014

Vote contre : 0

Vote pour : 13

L'Assemblée délibérante, réunis sous la présidence de Monsieur Serge DEBAT, le maire

prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

	<u>en euros</u>
1. Résultat de l'exercice N	-64 873.20
2. Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	-54 018.51
3. Résultat antérieur cumulé au 31/12/N	-118 891.71
4. Restes à réaliser de N en dépenses	0.00
5. Restes à réaliser de N en recettes	0.00
6. Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)	-118 891.71

Résultat de fonctionnement

7. Résultat de l'exercice N	254 483.40
8. Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	124 773.66
9. Résultat cumulé avant affectation (7+8)	379 257.06

Le Conseil municipal décide des affectations suivantes :

a) affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0.00
reste disponible	379 257.06
b) résorption du déficit d'investissement (ligne 6)	-118 891.71
Reste disponible	260 365.35
c) affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	0.00
d) le solde est reporté en excédent de fonctionnement	260 365.35

DELIBERATIONS

Inscriptions au budget N + 1:

Total à inscrire à la ligne budgétaire 001: Excédent d'investissement reporté (en recettes)	0.00
(ligne 3) ou Déficit d'investissement reporté (en dépenses)	118 891.71
Total à inscrire au compte 1068 (émission d'un titre de recettes)	118 891.71
(ligne b+c)	
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002: Excédent de fonctionnement reporté (en recettes)	260 365.35
(ligne d) ou Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)	0.00
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)	0.00
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)	0.00

8. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.5 Subventions

Vote des subventions aux associations

Après présentation par Monsieur le maire du tableau de ventilation des subventions attribuées pour l'année 2015, le conseil municipal a voté la répartition suivante. Pour le vote de la subvention au club de handball féminin, Madame Saux Monique, qui est la présidente, a quitté la salle. Pour le vote de la subvention au club de judo, Monsieur Legrand Clément, qui est le président, a quitté la salle.



SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
6574	Subventions versées aux associations	2015
	ADMR	600.00
	Amicale des maires	121.00
	Amicale des retraités	180.00
	Association des parents d'élèves	220.00
	Compagnie Archers d'Estéous	400.00
	Conscrits de Pouyastruc	800.00
	Coup de Pouce	800.00
	Ecole de Judo Pouyastruc	530.00
	Gymnastique volontaire	350.00
	La fraternelle	250.00
	Flamenco (Los Valdes)	200.00

DELIBERATIONS

	Les Bouscalous	100.00
	Les chanteurs de l'Esteous	200.00
	Lieutenants de Louveterie	40.00
	Parenthèses	170.00
	Société de chasse	160.00
	Tennis club de Pouyastruc	680.00
	USCP Rugby	1 550.00
	Les gribouillis	270.00
	Secours catholique délégation Tarbes	100.00
	Resto du cœur	200.00
	Téléthon	200.00
	Club de Handball féminin	300.00
		Total 8 421.00

□

9. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.2 Fiscalité

Vote des quatre taxes

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le taux d'imposition suivant pour l'année 2015 à l'unanimité.

Taxe d'habitation	13.35 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9.29 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	18.31 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	19.50 %

10. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.8 Fonds de concours

Vote du fonds de solidarité logement

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, répond favorablement à la demande du conseil général et vote, à l'unanimité, une participation au fonds de solidarité logement pour l'exercice 2015 d'un montant de 306.00 €.

11. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Financement du budget annexe de l'assainissement collectif par le budget principal

Mr Le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire, afin de minimiser l'impact sur le coût de l'eau assainie, que la commune participe à l'investissement du futur assainissement collectif.

Monsieur le Maire propose d'abonder le budget annexe « assainissement » par une subvention exceptionnelle prélevée sur le résultat net 2014 du budget principal.

Le Conseil Municipal,

Vu Le Code des Collectivités territoriales notamment son article L.2224-2

Vu l'article 75 de la loi 96-314 du 12/04/1996 permettant aux collectivités de moins de 3000 habitants de subventionner les services eau et assainissement sans limitation et justificatif,

Considérant que l'équilibre de la section investissement du budget annexe ne peut être obtenu sans subvention du budget principal pour les raisons exposées ci-dessus,

- Après avoir entendu les explications du Maire,
- Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe assainissement d'un montant de 200 000 € qui sera inscrite en dépense de fonctionnement à l'article 67441 « subvention au budget annexe » du budget principal et en recette de fonctionnement à l'article 747 « Subvention et participation des collectivités territoriales ».

12. Objet de la délibération : Questions diverses

Monsieur Maupéu demande s'il existe une convention entre la commune de Pouyastruc et la commune de Séméac concernant la fréquentation du centre aéré par les enfants de Pouyastruc. Monsieur le maire se renseignera.

Séance du 14 avril 2015

13. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.5 Subventions

Participation aux frais de fonctionnement du C.F.A

Après lecture du courrier de la chambre des métiers par Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal, vote, à l'unanimité des présents le montant de la participation de la commune à 300 €, soit 100 € par apprentis résidant à Pouyastruc.

14. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.10 Divers

Indemnités pour le gardiennage des églises communales.

Après lecture du courrier envoyé par la préfecture, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater une indemnité de 119.55 € pour un gardien ne résidant pas dans la localité et ne visitant l'église qu'à des périodes rapprochées.

15. Objet de la délibération : 7.Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Vote du budget 2015

Après présentation du budget par l'adjoint chargé des finances, le conseil municipal adopte le budget à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT 2015

FONCTIONNEMENT DEPENSES	BUDGET	FONCTIONNEMENT RECETTES	BUDGET
011 Charges à caractère Général	125 600.00	002 Excédent, de Fonctionnement	260 365.35
012 Charges de Personnel	57 100.00	013 Atténuation de charges	
014 Atténuations de produits	37 927.00	042 Opérations d'ordre entre section	
022 Dépenses Imprévues	22 278.97	70 Produits des services	7 762.40
023 Virement section Investissement	87 087.31	73 Impôts et taxes	185 480.00
65 Autres Charges de Gestion	70 421.00	74 Dotations et participations	163 858.00
66 Charges financières	9 500.00	75 Autres produits de gestion	43 157.60
67 Charges exceptionnelles	251 500.00	76 Produits financiers	790.93
042 Chapitre ordre entre section		77 Produits exceptionnels	
TOTAL DEPENSES	661 414.28	TOTAL RECETTES	661 414.28
	RF-DF	0.00	

INVESTISSEMENT 2015

INVESTISSEMENT DEPENSES	BUDGET	INVESTISSEMENTS RECETTES	BUDGET
001 Solde d'exécution reporté	118891.71		
23 Immobilisations en cours		001 Solde d'exécution reporté	
1641 Remboursement d'emprunts	29 050.00	021 Virement section de Section Fonctionnement	87 087.31
165 Dépôts et cautionnements versés	1 000.00	10222 FCTVA	35 537.35
2031 Frais d'études	2 200.00	1068 Excédent de Fonctionnement	118 891.71
2041511 Fonds de concours	5 100.00	165- Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
21 Immobilisations corporelles		13 Subvention d'investissement	
2111 Terrains nus	6 200.00	1322 Région	
2117 Bois et Forêts	1 510.00	1323 Département	34 786.00
2121 Plantations d'arbres	2 000.00	1328 Autres	3 000.00
21318 Autres Bâtiments Publics	52 371.20	1341 Etat	40 824.00
2183 Matériel bureau + informatique		1342 Amendes de police	
2184 Mobilier	16 200.00	1346 Participation voirie et réseau	
2188 Autres immobilisations corporelles	2 700.00	1641- Emprunts	
23 Immobilisations en cours		27 Autres Imm. Financières	
2313 Immob. En cours construction	42 600.00	276351 Créances sur GPF de rattach.	3 800.29
2315 Immob. En cours insta.Techniques	45 103.75		
TOTAL DE-PENSES	324 926.66	TOTAL RE-CETTES	324 926.66
	RI-DI	0.00	

16. Objet de la délibération : Décision modificative

Un dépassement de crédit est constaté sur l'opération 12 (Voirie) dû à des travaux qui n'avaient pas été budgétisés. Afin de pouvoir mandater les entreprises, des ajustements de comptes sont nécessaires.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2015 :

Section Investissement – Dépenses

BUDGET

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

2313 – Hors opération	5 300.00
2313 -14 Aménagement	10 000.00
2315-12 Voirie	44 703.75

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section Investissement – Dépenses

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

2315-12 Voirie (+11800)	56 503.75
2313 - Hors opération (- 5300)	0.00
2313-14 Aménagement (- 6500)	3 500.00

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise la décision modificative ci-dessus.

17. Objet de la délibération : Questions diverses

Monsieur Alégret évoque la question du dernier conseil municipal sur l'utilisation possible du centre aéré de la commune de Séméac par les enfants de la commune de Pouyastruc. Monsieur le maire prendra contact avec Madame le Maire de Séméac et présentera l'information à l'école de Pouyastruc.

Madame Berthier évoque le problème de ligne internet soulevé par le groupe des médecins et pharmacien. Monsieur Alégret précise qu'il existe au moins une alternative à l'accès internet via orange, à savoir le wimax disponible sur cette zone.

NOUVELLES des COMMISSIONS

COMMISSION BUDGET

Le budget Primitif 2015 est voté en équilibre à 661414.28 € pour la section Fonctionnement et à 324926.66 € pour la section investissement. Pour la 3eme année consécutive il est établi sans augmentation des différentes taxes, et sans emprunt. La section fonctionnement peut paraître élevée par rapport à la section investissement, et surtout par rapport aux recettes de fonctionnement du compte de gestion 2014.

Explication : Soucieux des deniers de la commune, et afin de minimiser le coût pour les usagers, le conseil municipal a décidé, si le projet assainissement se concrétise, de provisionner en dépenses de fonctionnement 200 000€ pour abonder le futur budget annexe « assainissement ». Ce montant sera prélevé directement sur le résultat net du compte de gestion 2014.

Quant aux investissements, le conseil municipal s'est limité à terminer ceux entrepris en 2014 (reliquats sur l'extension de la salle polyvalente, voirie communale) et à continuer raisonnablement la restauration des bâtiments publics. Ainsi des travaux de ravalement seront effectués sur l'église, et quelques petits aménagements çà et là.

Concernant l'encours de la dette, il continue de diminuer progressivement. L'annuité (capital + intérêt) pour 2015 est de 33945.34 € soit 8.95% des recettes de fonctionnement du compte de gestion 2014. Ce qui classe notre commune bien en dessous des différentes strates.

NOUVELLES des COMMISSIONS



COMMISSION ANIMATION

Un collectif d'associations (Amicale des Retraités, Coup de Pouce, Parenthèses, les Chanteurs de l'Estéous, la Société de Chasse, le Flamenco) et le conseil municipal organise le vendredi 26 juin 2015 à la Salle Polyvalente la fête de la St Jean. Suite aux différents événements qui ont frappé notre pays en ce début d'année, le thème de la tolérance est apparu essentiel.

La soirée sera animée par les différentes associations et un repas sera servi avant que le feu ne clôture la soirée.

Vers 19h : le groupe de Flamenco animera l'apéritif

21h – 21h 30 : Repas (jambon-melon, grillades de poulet et ses poivrons, fromage, tarte, vin, café)

10 € par personne, gratuit jusqu'à 12 ans inscription au 06 22 49 34 55

Dès que tout le monde est assis, les chanteurs de l'Estéous interviendront pendant 20mn, Puis suivra une lecture de poèmes par l'Association Parenthèses, des enfants du village et l'Amicale des Retraités. A la fin du repas à l'initiative de Coup de Pouce le chanteur compositeur tarbais Jean Baptiste Bullet interprétera quelques chansons de son répertoire dont « je suis Charlie » qui fait un buzz sur le net.

Chico et los Baldès remonteront sur l'estrade avant d'aller admirer l'embrasement du bucher confectionné par les chasseurs.

Michel Pailhas

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Aujourd'hui, les visites chez les particuliers sont quasiment terminées. Mme BOUBEE et Cindy DOUSTAU sillonne le village pour effectuer les derniers relevés de niveau dans chaque maison. Au cours de ces visites vous avez pu les rencontrer et discuter du meilleur choix pour votre habitation.

Afin de n'en oublier aucune et optimiser le réseau, des autorisations de principe ont été demandées aux riverains de certaines impasses privées pour les diverses traversées. Globalement le retour de ces autorisations est satisfaisant. Les propriétaires ont compris qu'un tel projet valoriserait leurs fonciers bâti et non bâti. Un point sur le tracé du réseau en domaine privé reste à clarifier pour le tracé définitif.

Concernant les pompes de refoulement situées en domaine public (réseau en partie basse), le foncier nécessaire à ces implantation sa été trouvé (parcelles de 16 à 20m2 environ). Reste les modalités d'acquisition à définir. Une modification a été apportée au zonage du chemin des Crêtes à cause de problèmes techniques et topographiques dus à la configuration du terrain.

Une réunion de travail s'est déroulée en compagnie des concessionnaires de réseaux eau, électricité afin de prévoir des travaux en commun.

Une réunion hebdomadaire a lieu entre la commune et le bureau d'étude afin de faire le point sur l'avancée du dossier. Très prochainement, le zonage définitif après enquête publique sera arrêté en conseil municipal. Dès lors l'appel d'offre sera lancé pour connaître le coût réel.

COMMISSION VOIRIE

Les travaux de voiries de 2014 ont été réalisés en mai 2015 par l'entreprise Colas pour un montant de 38926€ HT. Ils se décomposent ainsi :

Rue des ESPIADES : 2 580.19 € HT
Rue du STADE : 15 336.80 € HT
Chemin du BOIS : 5 263.50 € HT
Chemin du VIEUX CHENE : 3 980.93 € HT
Cami de la TEULERE : 11 765.54 € HT

L'entreprise LANTIN a réalisé les curages des fossés côté nord de la commune pour un montant de : 5400 € HT

Ces travaux ont été subventionnés :

par le conseil général pour un montant 15 136 € au titre du FAR 2014.

Par la ligne parlementaire du député Jean Glavany pour un montant de 3000 €.

Les prochains travaux de voirie se réaliseront en 2016.

A L'ÉCOLE

PLEIN DE CHOSES

CARNAVAL CHEZ
LES MATERNELLES



Pour Carnaval, on s'est déguisés, on a défilé, on a dansé sur la musique de Camille saint Saëns « Le carnaval des animaux »



EXPO SCIENCES

A L'ÉCOLE

Les expériences de sciences des CE1-CE2

Le lundi 11 mai, trois intervenants sont venus dans notre école pour nous faire découvrir le système solaire, des techniques et des outils pour observer le Soleil, et le fonctionnement des forces et des mouvements dans l'espace.

Voici quelques-unes des expériences que nous



Les trois balances

Nous nous sommes pesés sur trois balances différentes ; nous avons trois poids différents à chaque fois. La première était notre masse si on était sur la Lune, la deuxième notre masse sur Terre et la troisième notre masse sur Jupiter. Ça nous a permis de comprendre que plus une planète est grosse, plus la force d'attraction de cette planète est grande ; donc on pèse plus lourd sur une planète grande, et moins lourd sur une planète petite.



La balle de tennis et la boule de pétanque

On a pesé les deux : la boule de pétanque est plus lourde que la balle de tennis. Karen nous a demandé : « Si on lâche les deux en même temps, laquelle touchera le sol en premier ? ». Nous avons tous répondu : la boule de pétanque, puisqu'elle est plus lourde.

Mais quand on a fait l'expérience, les deux sont tombées en même temps. C'est parce que la force d'attraction de la Terre les attire de la même manière, donc elles touchent le sol en même temps.

Les feuilles d'aluminium

Un fil de fer était relié à deux feuilles d'aluminium, enfermées dans un verre. Nous avons récupéré des électrons en frottant un ballon sur nos cheveux. Puis on a approché le ballon du fil de fer. Les deux feuilles d'aluminium se repoussaient. C'est parce qu'il y a des électrons + et des électrons -. Les électrons ++ ou les électrons -- se repoussent, alors que les électrons + et - s'attirent. Pour que les feuilles d'aluminium se rejoignent, il fallait poser un doigt sur le fil de fer.

Pendant cette journée, nous avons fait des activités différentes avec Charline, Olivier et Karen. Nous avons appris beaucoup de nouvelles choses sur les planètes, le soleil, les étoiles... C'était très bien et passionnant !

La classe des CE

Les petits débrouillards à l'école de Pouyastruc

Lundi 11 mai, des intervenants de l'association des petits débrouillards sont venus nous parler du système solaire.

Nous avons fait trois groupes : le premier a travaillé avec une animatrice, Charlène, qui nous a fait découvrir le soleil, les planètes, leurs positions dans le système solaire par rapport au soleil, leur circonférence et le nombre [1].

Nous avons choisi une planète puis nous avons calculé sa circonférence et coupé des morceaux de ficelle proportionnels à chaque taille. Nous avons des sphères de plusieurs tailles (billes plus ou moins grandes ou grains de riz) et nous avons choisi celle dont la circonférence avait la même longueur que la ficelle. Ensuite, nous avons tracé un cercle de 1 mètre de diamètre au sol : c'était le soleil. Puis, nous avons replacé les planètes dans l'ordre par rapport au soleil : Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton, une planète naine que l'on ne compte plus parmi les planètes. Certaines étaient vraiment très éloignées et dépassaient largement le terrain de tennis et la maison du voisin.

Elle nous a donné deux phrases magiques pour nous souvenir de cet ordre :

« *Mercredi, viendras-tu manger Jeudi sur une nappe propre ?* »

« *Mon vaisseau te mènera jusqu'à une nouvelle planète.* »

Pour terminer, elle nous a parlé des astéroïdes, des petits bouts de roche plus ou moins gros qui peuvent parfois heurter la Terre.



Un autre groupe a travaillé avec Olivier Espagnet, un intervenant du Pic du Midi. Avec lui, nous avons observé le soleil en direct grâce à un solarscope : c'est une boîte en carton avec un tube et une bague convexe qui reflète le soleil sur le carton. Nous avons vu que le soleil avait des taches et nous les avons dessinées. Ensuite, nous avons regardé le soleil à l'aide d'un télescope équipé d'un filtre rouge pour ne pas se brûler les yeux. Puis nous sommes allés revoir le soleil sur le site de la NASA et nous avons constaté que les taches solaires étaient toujours présentes, mais qu'elles s'étaient déplacées.



Olivier nous a raconté qu'un savant, Galilée, avait déjà fait ces découvertes quelques siècles plus tôt en inventant sa première lunette astronomique. Les petites taches solaires disparaissaient alors que les grosses taches se déplaçaient. Il a donc démontré que la terre tournait autour du soleil mais aussi que le soleil tournait sur lui-même. Malheureusement, peu de gens le croyaient à cette époque et restaient persuadés que c'était le soleil qui tournait autour de la terre.

Enfin, le dernier groupe a fait des expériences pour montrer la gravité, la présence d'électrons et pour expliquer la trajectoire du soleil par rapport au rythme des saisons.

Nous avons beaucoup aimé faire ces expériences et nous avons trouvé cela très intéressant.



Pour terminer ce projet sur le système solaire, nous irons visiter l'observatoire du Pic du Midi le jeudi 4 juin avec Olivier.

La classe des CM1-CM2

Dans la classe des CP et des Grandes Sections

Jeudi 9 avril, on a brûlé monsieur Carnaval à l'école.



On était content parce qu'il avait fait plein de bêtises cet hiver.

D'abord on est allé à la piscine pour apprendre à nager



et puis on a commencé l'activité vélo.

On fait des parcours pour apprendre à tenir en équilibre, à tourner, à freiner, à pédaler et à contrôler sa vitesse.



Avant les grandes vacances, il y aura une sortie vélo avec les CP.

On a commencé le jardinage,



d'abord on a enlevé l'herbe et on a planté des fraisières, des marguerites, des pieds d'alouette, des plants de tomates, des minis aubergines, du thym citron...

Les CP et GS

Les prochains rendez-vous de l'école

Le 28 mai,

Conseil d'école

Le 4 juin,

Sortie au Pic du Midi pour les grands

Le 19 juin,

Sortie dans une ferme pédagogique pour les petits

Le 2 juillet,

Fête de l'école

Le 4 juillet, fin de l'année scolaire et rentrée prochaine le mardi 1^{er} septembre

BON ETE A TOUS !

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Cette année, à l'initiative de l'APE et avec le support de la mairie, les cloches sont passées sur Pouyastruc le lundi de Pâques. Ainsi 77 enfants ont eu la joie d'aller chercher les 1032 oeufs cachés un peu partout !!

A la fin de cette charmante matinée, un tirage au sort a permis à une petite chanceuse de remporter un gros oeuf en chocolat offert par Audrey Barranco, chocolatière à Pouyastruc. Un moment convivial que nous espérons tous renouveler l'année prochaine

TROC PLANTES DU DIMANCHE 17 MAI 2015 A POUYASTRUC.

Le printemps avait rendez-vous avec les enfants de l'école de Pouyastruc

Pour la 5^{ème} fois le village de Pouyastruc participait aux Journées Nature de Midi Pyrénées. Cette année, l'Association des Parents d'Elèves avait rejoint l'association Parenthèses afin de sensibiliser les enfants de l'école aux questions d'environnement en leur permettant de participer à cette manifestation.

Alors que les grands appréciaient un troc plantes proposant fleurs et légumes à l'échange, les plus petits ont pu se distraire et goûter les richesses de la nature : créer des épouvantails avec paille et feuilles, fabriquer des bonhommes-gazon pour les apprentis coiffeurs, élaborer du « champagne » avec les fleurs du sureau...

Les abeilles étaient au rendez-vous: un couple d'apiculteurs M et Mme MACAU du village voisin de Jaque, avaient aimablement exposé leurs outils de travail pour échanger autour de leur métier ;

Un stand « plantes médicinales » permettait d'en découvrir les vertus .

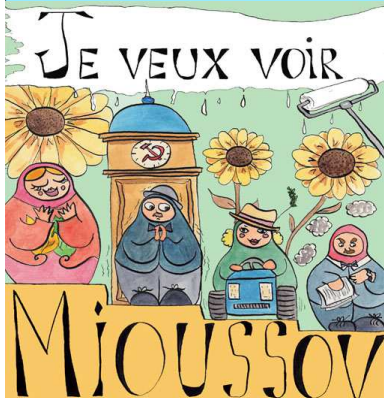
Pour les plus petits, l'invitée de la fête, la Poule, s'était déplacée pour l'occasion, entourée de tous les animaux de la basse-cour afin d'animer cette agréable après-midi..

Un rendez-vous à la fois pratique, convivial et pédagogique, certainement à ne pas manquer l'année prochaine !

Ne manquez- pas non plus la kermesse de l'Ecole organisée par l'APE qui se déroulera cette année à la Salle Polyvalente le 2 Juillet à partir de 18h sur le thème « les Olympiades »
Un repas réunira tous ceux qui le veulent . Réservation auprès de l'APE

La Présidente , Audrey Nugue-Cazères

COUP DE POUCE



La compagnie Coup de Pouce Adultes va présenter le Samedi 13 Juin 21h à la Salle des Fêtes de Louit la pièce de théâtre de Valentin Kataiev : « Je veux voir Mioussov »
Ils la rejoueront au Pari dans le cadre du Festival PARI PASSION le Jeudi 25 Juin

LES CHANTEURS de L'ESTEOUS

Depuis Janvier, la chorale a entamé un nouveau répertoire qu'elle répète assidument tous les jeudis de 20h à 22h à la salle des associations.

Nous avons présenté une partie de ce répertoire le 17 Avril dans le Béarn, lors des rencontres de chorales de Mifaget ,où nous avons partagé le chœur de cette église magnifique avec la chorale « Paroles en l'air ».

Ce sont ensuite deux maisons de retraite (Soleil d'automne et Maison Saint Frai) où nous avons apporté un peu de joie à des résidents heureux d'écouter un peu de musique et qui nous ont accompagnés dans les chants traditionnels .

Nos prochaines étapes musicales nous amèneront à **Boulin le 7 Juin** , ou nous nous produirons en compagnie des chanteurs pyrénéens « Eths bandoulets » pour un soutien à la délégation de Parkingson 65.

Et, pour clôturer cette saison bien remplie, nous chanterons pour vous **le 26 Juin ,à la salle polyvalente lors de la fête de la St Jean**, avec un répertoire choisi pour l'occasion sur le thème de la tolérance et de l'antiracisme . Nous serons accompagnés par des enfants du village et des retraités qui viendront vous lire des poèmes , toujours centrés sur ce thème .



Concert de Mifaget



En espérant que nos diverses prestations vous plairont, nous vous rappelons que vous serez les bienvenus si, par hasard, vous souhaitiez tenter cette expérience qu'est le chant choral, quels que soient vos dons musicaux, vous y apprécierez la convivialité , le travail d'équipe, et le dynamisme de notre nouveau chef de chœur , **Albine DUPORT** .

A bientôt donc, comme spectateur ou comme chanteur!

EL DUENDE Y LOS BALDES

Spectacle de Fin d'année
**Association El Duende
Y Los Baldes**



**Samedi 13 et 14 Juin
Ecla Aureilhan**

Samedi 13 Spectacle à 20h30

Dimanche 14 Juin
Apéro-concert à 12h00
Spectacle à 15h00

Entrée : 8 euros
Si réservations: 7 euros

Renseignements au 06 40 52 28 38

Cette saison s'achève dans une très bonne humeur générale .

Cette année a été riche en événements , défilé de mode et spectacle à Cabanac , les rois mages en Janvier , et le spectacle de fin d'année le 13 et 14 Juin à l'Eclaa à Aureilhan.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour cette manifestation.

Un groupe d'enfants a été sélectionné à " Incroyable Talent" et c'est toute une association qui encourage avec fierté ses petites danseuses.

De nouveaux projets pour la rentrée un cours supplémentaire à Pouyastruc, cours d'éveil qui accueillera les petits à partir de 3 ans (30 minutes ateliers manuel et 30 minutes de flamenco).

Sur Bours , 2 nouveaux ateliers vont voir le jour: atelier chant flamenco , atelier percussion " cajon " .

Renseignements au 06 40 52 28 38 .

Los Baldes

UNION SPORTIVE DU CANTON DE POUYASTRUC

FIN DE SAISON POUR L'U.S.C.P.



Les SENIORS ont terminé la saison 2014-2015 et le Club se penche déjà sur la prochaine. Les Séniors évolueront en Championnat Régional, Catégorie Honneur, et rencontreront des équipes comme Masseube, Mauvezin, Maubourguet ou encore Juillan et Baronnie. La saison passée est une saison à oublier, même si les dernières victoires de l'Equipe II à Gimont et l'Equipe I contre Mouguerre ont apporté un peu de baume au cœur. Nous sommes persuadés que le nouveau « staff » mettra tout en œuvre pour que les « Jaunes et Noirs » fassent à nouveau vibrer les nombreux supporters qui ne les ont pas abandonnés.

Les JUNIORS de l'Entente des Coteaux réalisent une brillante saison. Engagés dans le Championnat « Sud », ils terminent la phase qualificative à la 1^{ère} place, n'ayant subi qu'une seule défaite à Millau. Ils sont donc qualifiés pour les phases de barrage Championnat de France et finale Armagnac-Bigorre.

Les CADETS réalisent également une belle saison. Les Territoriaux (rugby à XII) sont qualifiés pour les barrages « Sud » et finales « Armagnac-Bigorre ». Dans la phase qualificative, ils se classent à la 2^{ème} place des clubs Armagnac-Bigorre. Les Teulières (rugby à XV) sont qualifiés pour la phase finale Armagnac-Bigorre, ayant manqué de peu la qualification pour le Championnat « Sud ». Ils terminent à la 4^{ème} place des clubs Armagnac-Bigorre dans la phase qualificative.

L'ECOLE DE RUGBY participe aux Tournois de Masse de fin de saison, Biscarrosse, Plaisance, Isle Jourdain, Auch, Marquisat, Bagnères, Sigean, et bien sur Pouyastruc (Challenge Pascal Daverède). Une fois de plus, ce Tournoi du 1^{er} Mai sera relevé avec la présence, entre autres, de Toulouse, Bayonne, Colomiers, Tarbes, Tyrosse, Bagnac, etc....

L'ASSEMBLEE GENERALE du Club se tiendra lorsque toutes les Equipes auront terminé les compétitions, vraisemblablement fin Juin début Juillet. Toutes personnes souhaitant rejoindre les Dirigeants actuels seront les bienvenues.

Jeannot BURGUES

CLUB DE JUDO



Le dernier trimestre se termine et notre école de judo a bien fonctionné avec les mini poussins et poussins qui participèrent aux petits Lions et Petits Tigres.

Le premier passage des ceintures a eu lieu après les vacances de carnaval:

Alexis: ceinture blanche 1 barette

Maxime, Alexandre et Hélias: ceinture blanche et jaune

Jeanne et Mourag: ceinture jaune

Emile: ceinture jaune-orange

Lilou: orange

Nos 2 benjamins: Axelle et Emile terminent 2ème au tournoi de la M.A.M (Maison des arts martiaux)

La dernière participation pour les mini poussins et poussins avec tous les clubs du département a eu lieu le 11 avril à la M.A.M à Tarbes. Félicitations à Alexandre.

Le 16 juin la saison sera clôturée par la remise des diplômes, puis suivra le traditionnel pot de l'amitié et lunch avec les parents.

Je tiens à remercier Jean Wojtkow, le professeur qui a assuré ses cours jusqu'aux vacances de Carnaval; ainsi que sa fille Véronique, qui a pris le relais jusqu'en Juin.

La saison reprendra avec l'assemblée générale le mardi 02 septembre.

Pour le Tai-chi, je remercie les dames qui ont participé avec assiduité à cette nouvelle activité

Le Président, Clément Legrand

LES BOUSSALOUS

Les Boussalous ont terminé leur entraînement en commun avec l'équipe des Flagadas dans le cadre du trophée de l'amitié. Ce dernier a été remporté par l'équipe des Boussalous

15 équipes se préparent à participer au 8ème tournoi annuel des Boussalous le samedi 27 juin. Un grand moment de convivialité et de bonne humeur qui se clôturera par un repas.



Les équipes lors du tournoi des Boussalous 2014

POUYASTRUC HANDBALL FEMININ

Les joueuses ont terminé la saison, elles continuent cependant les entraînements jusque fin juin,

Elles participeront comme l'an dernier au tournoi flag des Boussalous et feront quelques matchs amicaux. Si vous désirez intégrer l'équipe c'est avec plaisir que les filles vous accueilleront.

Les entraînements se déroulent le mercredi à partir de 20H et le vendredi à partir de 20H30 à la salle polyvalente.

La saison reprendra en Septembre

Pour tous renseignements téléphoner au
06 43 74 88 03.



AMICALE DES RETRAITES

Le jeudi 28 mai, l'amicale des retraités a été ravie d'inviter le club des trois cantons pour une rencontre de scrabble, de rami, et de belote. Ce fut une journée pleine de convivialité et d'échange. Après le goûter un lot fut offert à tous les participants. Devant cette réussite, nous renouvellerons cette rencontre.

Le 30 mai, s'est déroulé les anniversaires du deuxième trimestre. L'après midi a été animé par nos adhérentes chanteuses. Les airs connus furent fredonnés par l'ensemble des personnes présentes.



Rappel des activités

La marche : Avec l'arrivée des beaux jours, l'horaire de départ des randonnées a changé. Rendez-vous le vendredi matin à 8h30 au stade. Un covoiturage est mis en place pour les sorties à l'extérieur.

L'activité physique adaptée (Gym) avec l'association « Siel bleue » basée sur l'équilibre et le travail de la mémoire, tous les mercredis matin de 9 h 30 à 10h 30 à la salle polyvalente. Nous prenons des inscriptions, l'activité est aussi ouverte au non adhérents. Renseignements au 05.62.31.26.50.

Deux fois par mois le mardi, à la salle des associations, les membres se réunissent pour des joyeuses parties de jeux de cartes.

Le 10 et 11 octobre, nous organisons une « Escapade Girondine » Le 1^{er} jour croisière sur la Garonne, et visite guidée de Bordeaux. Le deuxième jour, départ pour St Emilion, visite guidée de la ville et des monuments souterrains. L'après midi, circuit guidée, à la découverte des paysages et du vignoble. Pour inscription et renseignements tél au 05.62.31.26.50. Le voyage est aussi ouvert au non adhérents.

Si des personnes veulent adhérer au club, veuillez me contacter au 05.62.31.26.50

Jean Paul Colard

LA GYM VOLONTAIRE

La GYM VOLONTAIRE, après tant d'années, poursuit ses activités sous la houlette d'Anna Rouquette, tous les lundis de 9h à 10h à la salle polyvalente, ou aux alentours, tantôt sur les gradins de la tribune du stade de rugby ou tout simplement, sur le parking (puisqu'on peut faire de la gym partout, et se servir de tout ce qu'on trouve dans l'environnement pour faire travailler nos muscles, et nous étirer). En l'occurrence, certains ont du nous voir accrochés aux grilles des tribunes, mais personne ne s'est arrêté pour nous donner des bananes, ce qui n'aurait pas contribué, il est certain à nous aider dans notre combat contre ...la cellulite.



Une année s'achève donc, mais nous sommes bien décidés à poursuivre nos efforts musculaires, nos étirements, et nos assouplissements, que les ans accumulés rendent indispensables. Une AG est prévue le 29 Juin ce qui relancera notre activité pour l'année prochaine.

Nous rappelons, pour ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre, que les cours ont lieu le **Lundi de 9h à 10h** (dans une bonne ambiance décontractée ...malgré tout) que la cotisation est de 100 € pour l'année, que notre groupe qui compte actuellement une quinzaine de membres serait ravi d'accueillir de nouveaux venus..

Contacts : Marie Claude Pardon 05.62.33.26.20 ou Josette Villacampa 05.62.33.24.45

COMPAGNIE D'ARCHERS D'ESTEUS

La Compagnie d'Archers d'Esteus organise cette fin de saison 2014-2015 deux rencontres « Jeunes » les samedis 16 mai et 6 juin.

Ces rencontres ont pour but de familiariser les jeunes archers à la compétition et de leur permettre de passer en concours qualificatif le plus rapidement possible.

Une saison de concours Jeunes est composée de concours en salle et en extérieur.

Peuvent participer les jeunes archers des catégories suivantes :

Poussins : en arcs classiques uniquement ;

Benjamins : en arcs classiques uniquement ;

Minimes : en arcs classiques uniquement sauf si sur-classement annuel ;

Cadets débutants : en arcs classiques ou arcs à poulies ;

Cadets non débutants : en arcs classiques ou arcs à poulies.



A la demande du Comité Départemental, les membres de la Compagnie d'Archers d'Estéous ont rendu accessible 12 cibles avec images animalières en extérieur, sur le parcours du bois de POUYASTRUC.

La rencontre du samedi 16 mai a rassemblé 30 jeunes représentant toutes les catégories et accompagnés pour la plus par leurs parents. Celle du 6 juin à venir devrait voir environ la même affluence.

La prochaine saison débutera vers le 15 septembre 2015. Les entraînements seront reconduits les mardis de 21h à 22h30 à la salle des sports de POUYASTRUC.

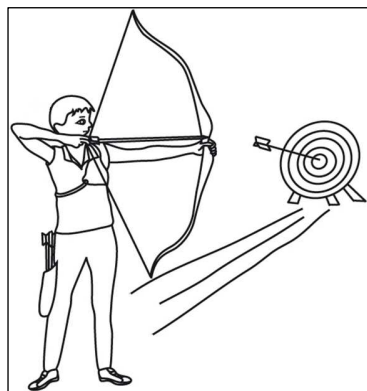
Bon été à toutes et à tous.

La **COMPAGNIE D'ARCHERS D'ESTEUS** vous propose de pratiquer le tir à l'arc NATURE et 3D :

arc LONG BOW,
arc CHASSE,
arc CLASSIQUE,
arc à POULIES.

Cette activité ludique et sportive est réservée aux adultes débutants et initiés soit :
à la salle des sports de POUYASTRUC le mardi de 21h à 22h30,
en plein air, sur le parcours du bois de POUYASTRUC en accès libre.

Le bureau de l'association « COMPAGNIE D'ARCHERS D'ESTEUS » se compose :
en qualité de président : Jean-Henri LARRIEU-MANAN,
en qualité de secrétaire :
Lucette LARRIEU-MANAN,
en qualité de trésorier :
Patrick BARRAU



Les contacts :

Jean-henri LARRIEU-MANAN

jean.larrieumanan@sfr.fr

Tél : 0608932285

Patrick BARRAU

patrick.barrau01@orange.fr

Tél : 0562350227

Jean-Paul GAILLAT

Tél : 0675887416

jean-paul.gaillat@orange.fr

PARENTHÈSES

PARENTHÈSES , c'est reparti avec le printemps et dans la bonne humeur !!

Même si ses membres sont peu nombreux, l'Association **Parenthèses**, poursuit son chemin, fidèle à ses objectifs de fédérer les diverses communautés du village et de proposer d'autres activités que le sport déjà bien représenté à Pouyastruc.

Comme les années précédentes, nous avons organisé un troc plantes mais cette année c'était **en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves**. En prime pour l'édition 2015 donc, des jeux et des démonstrations pour les petits : fabrication de « surette », fabrication de « drôles de bonhommes patates », de poupées épouvantails, jeu d'orientation animé par Veronique Bru (voir l'article de l'APE), démonstration du travail d'un apiculteur . Pour les plus grands ,outre la profusion des fleurs et des légumes à échanger, stand de plantes médicinales animé par Annie Bétouret , exposition sur le jardinier responsable...autant de nouveautés qui ont été bien appréciées par les participants.

Comme prévu, nous nous impliquerons, avec toutes les associations du village, à l'occasion du feu de la St Jean, en proposant une **exposition sur le « Racisme et la tolérance »** prêtée par le MRAP (Mouvement contre le Racisme et l'Amitié entre les Peuples).

Sur ce thème de la tolérance, **une lecture de poèmes** sera faite à cette occasion, par des élèves du village, le Président de l'Amicale des Retraités, Jean Paul Colard, et des membres de l'association, en partenariat avec la chorale. Toutes les générations seront ainsi représentées pour cet élan solidaire.

Nous espérons que vous apprécierez cet intermède musical et poétique, qui apportera à cette fête conviviale autour du feu traditionnel, une touche d'humanisme.

Nous poursuivrons à l'automne prochain notre incursion dans les pratiques artistiques, et toujours en partenariat avec les Chanteurs d' l'Estéous, nous organiserons comme l'année passée, une **exposition des peintres du village**, (et du canton) **sur le thème des « Vieilles Maisons »** .

Nous espérons, qu' à cette occasion ceux qui manient le pinceau, le crayon, la plume ou l'appareil photographique , pourront présenter leurs œuvres , **accompagnés par les musiciens** du village qui voudront bien se produire .

Avis aux musiciens amateurs du village, Ils seront les bienvenus pour cette occasion.

Nous rappelons que l'Association qui a porté le **projet des circuits de Randonnée**, pendant plusieurs années, a passé le relais à la Communauté de Communes qui en assure désormais l'intégralité de la gestion .

Un équipe de baliseurs indépendante, sous la houlette de Jean Claude Morlais, président de la FFR , a commencé avec les ouvriers communautaires de placer les fléchages . Le balisage à la peinture est en cours .

Nous signalons à tous ceux qui auraient envie d'une « parenthèse » pour créer un peu de lien social et de solidarité dans notre village ou qui souhaiteraient soutenir nos actions qu'ils peuvent contacter l'une d'entre nous : Annie Bétouret (05.62.33.23.36) ou Annie Carrère (05.62.33.22.67), Sandrine Rome (05.62.31.96.85) ou Virginie Menet (05.62.33.20.96) pour en savoir plus ...

Par mail : annie-65@wanadoo.fr ou menet.virginie@wanadoo.fr



LA PAGE VERTE

Depuis 30 ans, un sujet emblématique hante les institutions européennes : doit-on accepter la culture des OGM dans notre agriculture et notre alimentation.

Après plusieurs années d'attente, le 24 Avril 2015 l'Union européenne a autorisé (pour 10 ans) l'importation et la commercialisation de 19 organismes génétiquement modifiés (OGM), dont 11 produits par la multinationale Monsanto (plusieurs variétés de maïs, colza, soja et coton).

L'état français pour sa part interdit la culture des OGM depuis 2008. Le MON 810, produit par Monsanto pour résister aux insectes et parasites, est actuellement le seul OGM à être cultivé en Europe.

Seuls quatre pays utilisent ce maïs modifié en Europe : l'Espagne, qui arrive en tête avec quelque 130 000 hectares, la Roumanie, le Portugal, la République Tchèque, et la Slovaquie. Les leaders dans le

domaine sont les États-Unis, qui représentent à eux seuls 40 % des surfaces cultivées avec des plants modifiés. Ils sont suivis par le Brésil, l'Argentine et l'Inde.



L'ENTREPRISE MONSANTO

Créée en 1901 dans le Missouri par JF Queeny, initialement producteur de saccharine, de caféine, de vaniline, et d'aspirine jusqu'en 1980 puis de caoutchouc et de phosphates. En 1945 débute la production d'herbicides, dont « l'agent orange » utilisé durant la guerre du Vietnam ainsi que des fibres acryliques et l'aspartame. La division agriculture est créée en 1960 avec la production du Roundup et les premières OGM.

L'entreprise interdit aux agriculteurs de reproduire leurs graines OGM protégées par des brevets ultra secrets.

71 % des semences d'OGM sont préparées pour tolérer un herbicide qui ainsi tuera toutes les autres « mauvaises herbes » du champ. Pour les fabricants de pesticides le bénéfice est double car elles vendent à la fois leur semence OGM (plus chère que la semence classique) et leur herbicide. Selon une étude américaine, la culture des OGM en plein champ fait augmenter l'utilisation des pesticides.



L'IMPORTATION DES OGM

Le 22 Avril, l'Union européenne a renforcé la possibilité aux Etats de s'opposer à son utilisation dans l'alimentation animale et humaine par une clause de sauvegarde : ils devront alors justifier leur refus.



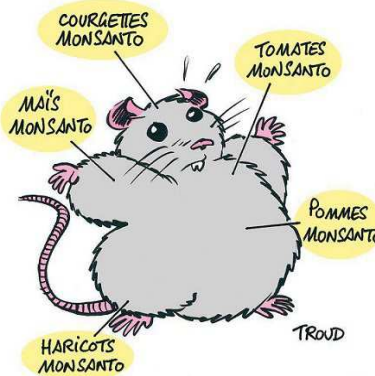
L'ETIQUETAGE DES OGM

Les produits contenant 0,9% d'OGM sont obligatoirement étiquetés

Les produits issus d'animaux nourris aux OGM n'ont pas à être étiquetés même si l'animal a été nourri aux OGM toute sa vie durant (viande, lait, poisson, œufs...); L'Europe n'impose aucune transparence à la restauration collective sur le sujet

80% des OGM importés dans l'Union européenne sont utilisés pour nourrir les animaux d'élevage... et ça tombe plutôt bien pour l'industrie agro-alimentaire puisque rien ne l'oblige à en informer les consommateurs

MANGEZ 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR



Pour le miel et les produits de la ruche : « sans OGM dans un rayon de 3 km ». Comme il n'y a actuellement pas de culture d'OGM (avril 2014), les miels produits en France sont « sans OGM », même si la grande majorité n'est pas étiquetée.

Par contre, les produits importés dits sans OGM peuvent avoir été contaminés par un croisement de pollens de plantes cultivées dans les champs voisins.

Pour connaître les marques qui ont banni les OGM dans leurs produits voir :

<http://greenpeace.fr/guetteur/marques/>

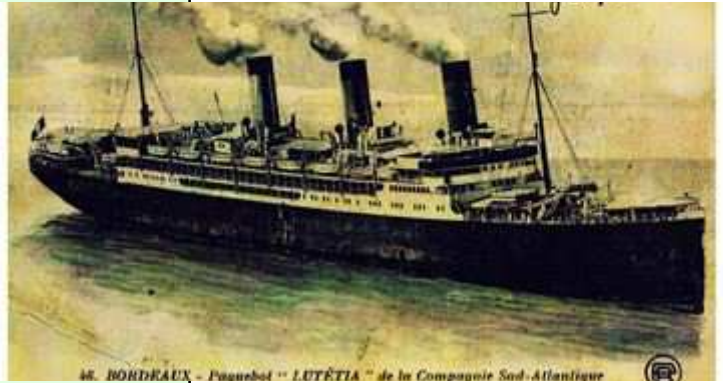
HISTOIRE : L'EMIGRATION DES BIGOURDANS...

Il existe en Bigorre une tradition d'émigration très ancienne temporaire ou définitive vers l'Espagne, il s'agit alors d'ouvriers agricoles, bergers, mais aussi de commerçants, d'artisans.

A la fin du XVIème siècle, durant les périodes de troubles religieux, de nombreux catholiques fuient les exactions des protestants de Montgomery,

Au XVIIème et XVIIIème siècle, en raison d'un accroissement très important de la population, auquel s'ajoutent des périodes de disette, les bigourdans partent faire fortune dans les « îles à sucre » Saint Domingue, Martinique, Guadeloupe et Petites Antilles : chirurgiens, géomètres, boulangers, mais aussi des nobles. Cette émigration va s'interrompre à la Révolution et au moment de la suppression de l'esclavage. Quelques uns vont au Canada entre 1680 et 1689, puis à la Nouvelle France de 1746 à 1751 .

Au XIXème siècle cette émigration s'accélère: A partir de 1803 (Indépendance de Saint Domingue avec Toussaint Louverture), cette population d'émigrés français se réfugie à Cuba, puis en Louisiane de manière massive (1840 à 1880). Mais c'est l'Argentine et dans les années 1840-1870 l'Algérie, après sa conquête de 1830, qui deviennent les destinations privilégiées, à Bone en particulier (au recensement de 1896 notre département 2200 bigourdans sont fixés en Algérie, ce qui nous place au 7ème rang national). Le Paraguay, et l'Uruguay et le Venezuela vont peu à peu être choisis comme lieux de destination. Ce sont alors surtout les jeunes de 20 ans, agriculteurs ou artisans qui partent pour ne pas faire le service militaire. .



M. BORDREUX - Paquetel "LUTÉCIA" de la Compagnie Sud-Atlantique

COLONISATION AGRICOLE
DANS LES
PROVINCES DE LA PLATA
(Amérique du sud)

DIRECTEUR : **M. BROUGNES,**
propriétaire
à Caixon (Hautes-Pyrén.)

SOUS-DIRECTEUR : **M. L. FERROU,**
à Corrientes.



PREMIERE COLONIE (PREMIER CONVOI)
Agent colonial, M. de Sabatier. Médecin, M. Barbe, de St-Marcel.
Juge de paix de la Colonie, M. Depieris, avocat. Directeur de la douane, M. Duclos, ex-récepteur à Lombez.
Curé, M. Ducasse, ex-curé de Manclès. Instituteur, M. Verdier, ex-professeur au lycée de Bastia.
(Gers).

Tous ces fonctionnaires sont partis avec le premier convoi.

DEUXIEME CONVOI
Concession de 55 hectares de bonne terre
Et de quatre lieues carrées de terrain communal, à chaque famille de cinq personnes, avec les avances suivantes faites par le gouvernement de Corrientes : une habitation; 600 kil. de farine, 12 têtes de bétail, semences pour semer 10 hectares.
La liste sera formée le 31 décembre prochain.

Né à Caixon, Auguste Brougues, docteur en médecine, après être parti en Argentine pour y appliquer les théories de Charles Fourier, ouvre une agence de colonisation, encouragé par le général Urquiza, gouverneur d'Argentine. Mais les promesses ne sont pas tenues et les navires abandonnent leurs passagers à Montevideo qui restent à la charge du consulat, et portent plainte. Et Brougues doit rembourser péniblement ses dettes.

Si vous connaissez des parents qui ont émigré, faites vous connaître : des associations pourront vous aider dans vos recherches : elles tentent de retrouver par delà les mer ces cousins bigourdans pour renouer des liens .
Amicale des Bigourdans de Paris: contact@bigourdans.fr
l'Association Bigorre-Argentine-Uruguay (Abau) .
<http://www.abau.fr/>



(24 SEPTEMBRE)
REPUBLIQUE FRANÇAISE.
Alger, 24 Sept. 1915.
MINISTRE DE LA GUERRE.

**COLONISATION
DE L'ALGERIE.**

AVIS AU PUBLIC.

Le conseil de l'Algérie a décidé de créer, dans les communes de l'Algérie, des colonies agricoles pour les militaires et les civils. Les candidats doivent être Français, âgés de 20 à 35 ans, célibataires ou mariés sans enfants, et posséder un capital de 100 francs au moins. Les renseignements sont à demander au Bureau de l'Algérie, au Ministère de la Guerre, à Paris, le 24 septembre 1915.

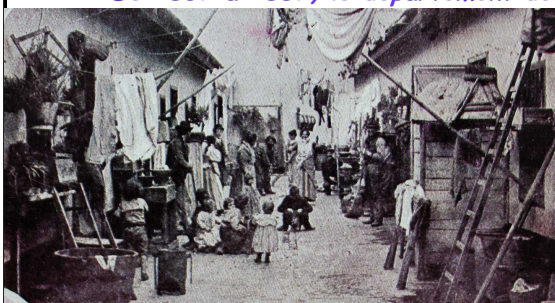
Sources : -« Les Pyrénées au XIXème siècle » de J-F. Soulet
-« Emigrants de HP d'après les listes d'insoumission » de R Vié

LES CAUSES DE CETTE EMIGRATION :

De 1827 à 1854 , plusieurs séries de disettes dues à de mauvaises récoltes céréalières, à la maladie de la pomme de terre (1845) , suivies par le choléra de 1854 et le phylloxera de 1875 . Par ailleurs des guerres continuelles ont poussé les jeunes à refuser la conscription. A tout cela s'ajoutent des bouleversements administratifs remettant en cause les biens collectifs indispensables à la survie des paysans et le droit d'aînesse qui pousse les cadets à l'émigration . Sans oublier les agences d'émigration, mises en place par les pays demandeurs de mains d'œuvre qui ont encouragé cette émigration par leur propagande et le financement du voyage

" Cet état absolu et continu de misère d'une partie de la population pyrénéenne devait provoquer les expatriations les plus massives que le pays ait alors enregistrées. » (J-F Soulet)

De 1857 à 1887, le département des Hautes Pyrénées, avec 11.275 départs, se classe, au troisième rang national pour l'émigration. Mais trop souvent, en voulant fuir la misère, ils la retrouvent en Amérique (ils sont souvent hébergés dans des bidonvilles ou des bâtiments précaires comme les « conventillos » argentins). Nombreux sont ceux qui reviennent pauvres .



« Conventillo » de Buenos Aires

Emigrants pouyastrucalis Absents à la conscription de 1909 et 1911

Jean Marie Duprat	émigré à New York
Jean Dubor	émigré à Montevideo
Pierre Lamon	émigré à la Nelle Orléans
Lucien Lamon	émigré en Louisiane
François Medus	émigré en Louisiane
Jean Sarrabayrouse	émigré à New YORK
Bertrand Péré	émigré à New YORK
MartIAL Sentilhes	émigré à New York
Jean Marie Alleas	émigré à New York
Louis Sentilhes	émigré à Buenos Aires

Monument dressé à Montevideo en souvenir du poète Jules Laforgue fils d'émigrant tarbais, d'Isidore Ducasse (dit Lautréamont) un autre poète né à Montevideo qui fera ses études à Tarbes et Jules Supervielle poète lui aussi, fils d'émigrant béarnais .



HISTOIRE D' EMIGRANTS DU VILLAGE

« Jean-Pierre Osmin Dupuy, mon arrière grand-père est né à Pouyastruc le 2 août 1853 il avait donc 61 ans en 1914 donc n'était pas mobilisable. Il s'est éteint à Pouyastruc le 17 septembre 1921

Il était le fils de Jean-Marie et de Jeanne Mothe (en deuxième noces). Veuf de Marie Apoline Rosine Auget née en 1846 à Iliers (Eure et Loir), elle-même, décédée le 19 février 1913 au 43 West 15 ème rue à New-York et enterrée le 21 février au "Holy Name Cemetery and Mausoleum" à Jersey City.

Ils vivaient entre 1903 et 1907 au "47 South Washington square" en 1908 au "162 West 4ème street" et pour finir en 1920 au "254 West 154 A" où Jean-Pierre Osmin Dupuy exerce le métier de graveur.

De son union avec Rosine Auget naît une fille, Marie, le 6 septembre 1888 à New-York

La famille revient en voyage à Pouyastruc à deux reprises en 1908 et 1911.

Marie a été employée dans une usine de fabrication de masques à gaz pendant le conflit de la première guerre mondiale.

Jean-Pierre Osmin Dupuy et sa fille Marie rentrent définitivement au pays en juillet 1920. Ils font la traversée sur le paquebot "France" de la Compagnie Générale Transatlantique. Marie épouse le 23 janvier 1921 Auguste Vergez à Pouyastruc.

Je n'ai pas de renseignements sur les autres personnes de Pouyastruc, sauf sur Dupuy Jean Octave. (je ne pense pas qu'il soit de ma famille.) Celui-ci est né à Pouyastruc le 4 juin 1872, fils de Jean et Fréchou Joséphine. Déclaré insoumis le 29 septembre 1915. A cette époque il réside à New-York où il exerce le métier de cuisinier. Il rentre à Bordeaux le 20 juin 1917 et est rayé des contrôles de l'insoumission. Il est libéré de l'armée en octobre 1919, puis il se retire à Tours (Indre et Loire)

Yves Vergez

Dans le numéro de Pouyastruc Info précédent, lors de la mise en page, une partie du texte de Mamie Yévé a été tronqué. Je vous prie de m'excuser.

Voici donc le texte dans son intégralité !

Monique Saux

LE PREMIER MESSAGE

C'était il y a très longtemps, au temps du paléolithique supérieur, une période de la préhistoire où les hommes vivaient dans des grottes et portaient des peaux de bêtes. Ils avaient maîtrisé le feu et se nourrissaient des produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

Ils ne savaient ni lire, ni écrire, mais cela leur était complètement égal. Pourtant, certains d'entre eux dessinaient déjà sur les parois de leurs grottes des animaux qu'ils voyaient autour d'eux.

Parmi eux, il y avait un homme qui s'appelait Técosto (parce qu'il était assez grand et très fort) marié à une femme qui s'appelait Tétrobelle et le nom de leur petite fille était Téjième (abréviation de « t'es la plus jolie et on t'aime ».)

Ils vivaient heureux tous les trois dans leur grotte et, dès que Téjième sut marcher, elle accompagna partout son papa.

Un jour, Técosto descendit par le Marais aux Castors pour se rendre à la rivière afin de pêcher des carpes pour dîner et Téjième le suivit.

Técosto s'était fabriqué un harpon en bois avec des petits os au bout mais, avant d'avoir pris un seul poisson, il le cassa en le lançant trop fort au fond de la rivière.

_ Il me faudra bien la journée pour le réparer, soupira-t-il en constatant les dégâts.

_ Tu en as un autre à la maison, dit Téjième. Laisse-moi aller le chercher.

_ C'est trop loin pour tes petites jambes et tu es si petite que tu peux tomber dans la Mare aux Castors et te noyer...Je vais essayer de le réparer ici.

A ce moment, un homme s'en vint le long de la rivière.

-Bonjour ! lui cria Téjième.

L'Etranger ne répondit pas mais il lui sourit gentiment.

-Tu vois, dit Téjième, je veux que tu ailles chez moi parce que tes jambes sont plus longues que les miennes et que tu ne tomberas pas dans la Mare aux Castors. Tu prendras l'autre harpon de Papa, celui qui a un grand manche noir et tu lui rapporteras.

L'Etranger pensa :

-Voilà une drôle de petite fille. Elle agite les bras et parle sans arrêt mais je ne comprends pas un mot de ce qu'elle dit.

Mais elle est si jolie que je vais lui faire un cadeau.

Alors, il se retourna, alla arracher un grand morceau d'écorce à un bouleau et il l'offrit à Téjième.

_ Oh ldit la petite. Je vois ! Tu veux savoir où j'habite. Je ne sais pas écrire mais je sais dessiner des images.

Elle étala l'écorce de bouleau sur le sol et commença à dessiner avec un caillou noir qu'elle avait trouvé au bord de la rivière.



_ D'abord, expliqua-t-elle, je fais papa avec son harpon tout cassé. Et puis, je vais te dessiner derrière Papa et je mets dans ta main le harpon au manche noir pour te rappeler qu'il faut le rapporter. Maintenant, je vais te montrer comment trouver notre grotte. On va tout droit et on arrive à la Mare aux Castors. Je

ne sais pas dessiner les castors mais je vais te faire plein de têtes pour te montrer qu'il y en a beaucoup. Notre grotte est juste en haut de la côte, derrière la mare.

L'Etranger regarda l'image et hocha la tête très fort.

Puis il partit, l'écorce de bouleau à la main et Téjième se rassit, toute contente. Après avoir marché un long moment, il se retrouva à l'entrée de la grotte où il trouva Tétrobelle. Elle ressemblait tellement à sa fille que l'Etranger n'eut aucun doute. Il lui sourit poliment et lui tendit l'écorce de bouleau.

A peine l'eut-elle regardée qu'elle se mit à crier comme une folle. Aussitôt les hommes et les femmes des grottes voisines accoururent et ce fut pour entendre Tétrobelle hurler :

_ Regardez, regardez l'image que cet homme vient de m'apporter. Il tient un harpon dans sa main et il l'a planté dans le dos de Técosto. Et voici un tas de gens (c'étaient les castors de Téjième) qui arrivent ! Quelle horreur !...Non mais quelle horreur !

LE COIN DES ENFANTS

Là-dessus, tous les hommes de la tribu se rassemblèrent et décidèrent, avant de couper le cou de l'Etranger de le conduire sur les lieux de son crime pour qu'il leur montre où s'était cachée la pauvre Téjième après la mort de son père.

L'homme les mena jusqu'aux bords de la rivière où ils trouvèrent Téjième qui faisait des guirlandes de marguerites tandis que son père essayait d'attraper des carpes à la main.

_ Eh bien ! Vous avez été vite, dit Téjième.

Tétrobelle se précipita pour embrasser sa fille mais le Grand Chef de la tribu se précipita, lui, sur Técosto et le secoua avec sévérité

_ Explique, explique, lui cria-t-il.

_ Mais qu'est-ce qui te prend ? demanda Técosto.

_ Où sont les méchants qui t'ont donné des coups de lance ?

_ Il n'y avait personne. Ma seule visite de ce matin est cet homme, répondit Técosto en montrant l'Etranger.

_ Il nous a apporté une horrible image qui te montrait tué par un harpon.

_ Euh !... Hum, hum... Peut-être que je ferais mieux de dire que c'est moi qui lui ai donné l'image, balbutia Téjième.

_ Toi ? Toi ? Cria le Grand Chef.

_ Oui ! Moi ! Je voulais que l'Etranger aille chercher le harpon de Papa. Et j'ai aussi dessiné la Mare aux Castors pour lui montrer le chemin.

Il y eut un long silence.

Puis le Grand Chef se mit à rire. Puis Técosto qui rit si fort qu'il tomba à plat dans la rivière ce qui entraîna le rire de tous les membres de la tribu et celui de l'Etranger.

Alors, le Grand Chef tapa dans ses mains et s'écria :

_ Oh ! Petite Téjième ! Tu as fait là une grande invention et un jour les hommes appelleront cela des messages. Aujourd'hui, ce ne sont que des images et, comme nous venons de le voir, on les comprend quelquefois de travers. Mais si nous nous appliquons, nous ne nous tromperons plus...

Il resta songeur un long moment, comme plongé dans une pensée infinie et ajouta :

_ ...Et je suis sûr que plus tard, ces images deviendront des signes et ces signes deviendront des lettres. L'homme aura alors inventé l'écriture.

Depuis ce jour-là, il y a eu beaucoup de petites filles

mais aussi beaucoup de petits garçons qui ont dessiné des images pour expliquer ce qu'ils étaient ou pour expliquer ce dont ils rêvaient et cela continue même si, aujourd'hui, nous savons écrire.

Mamie Yévé



DEVINETTES

Pour finir, un gros problème de mathématique :

Imagine un nombre entre 1 et 100 et retiens le bien.

Divise le par 2

Retranche 4

Ajoute 9

Multiplie par 7

Maintenant, ferme les yeux.

Résultat : Tu n'as pas mal à la tête ?

La maîtresse demande à Toto :

_ Combien y a-t-il de sortes de poissons ?

_ Trois. Les petits, les moyens et les gros.

Qu'est-ce qui fait 999 fois « Tic » et 1 fois « Toc » ?

Un mille-pattes avec une jambe de bois.





MAIRIE

05.62.33.22.54

09.77.60.76.53

Fax: 05.62.33.25.26

Secrétaires:

Fabienne BALLESTA

Alexandra ABADIE

mairie-pouyastruc@wanadoo.fr

Lundi : 9h à 11h - 16h à 18h

Mardi : 9h à 11h

Jeudi : 9h à 11h - 16h à 18h

Vendredi : 9h-11h

Permanences du maire:

Mardi : 17h30 - 19h

Tel de M. le Maire:

06.83.35.44.82

Autres jours : sur rendez-vous

GENDARMERIE

05.62.33.25.18

BIBLIOTHÈQUE

05.62.33.67.39

Alexandra ABADIE bibliotheque-pouyastruc@orange.fr

Lundi et Vendredi ;

De 16h à 18h et

Mercredi de 14h à 16h

Bibliothèque scolaire :

Jeudi de 9h à 12h et

De 14h à 17h

LA FRATERNELLE

Président:

Christian FORGUES

05.62.33.23.43

06.86.68.55.83

Trésorière

Rolande LARRAZABAL

05.62.33.23.04

06.83.41.87.48

ECOLE

05.62.33.22.56

Directeur:

Pascal CHARRIER

LA POSTE

05.62.33.22.51

De 9h à 12h et

de 13h30 à 16h30

Fermée mercredi après-midi et samedi

DÉCHETTERIE

Mardi, Jeudi Vendredi

De 14h à 18h

Mercredi Samedi

de 9h à 12h et

de 14h à 18h

CABINET DENTAIRE

05.62.33.22.60

CABINET

KINESITHERAPIE

05.62.31.92.83

MAISON MEDICALE

Dr Gachies

05.62.33.22.40

Dr Rondeleux

05.62.33.22.22

Dr Darribes

05.62.33.22.44

INFIRMIERS

05.62.33.22.46

OSTEOPATHE

05.62.51.95.33

NATUROPATHE

06.26.68.22.92

OPTICIEN

06.18.96.81.81

Psychothérapeute

06.70.16.60.85

PHARMACIE

05.62.33.24.36